

DIPLÔME UNIVERSITAIRE « MÉDIATHÉCAIRE / DOCUMENTALISTE » (DUMED) OPTION « E-DOCUMENTALISTE OU MÉDIATHÉCAIRE JEUNESSE »

Le diplôme universitaire *Médiathécaire/documentaliste option e-documentaliste ou médiathécaire jeunesse* est un diplôme de formation continue en un an classé au niveau III de la certification professionnelle (équivalent niveau bac +2).

Il s'adresse aux personnes avec ou sans emploi envisageant une insertion, une reconversion ou une progression professionnelle dans le domaine des médiathèques et de la documentation. Il peut également servir de passerelle pour la reprise d'études au niveau licence, voire master, dans les domaines du livre et de la documentation.

COMPÉTENCES VISÉES

- développer des connaissances, des techniques et des compétences professionnelles de base propres aux métiers de la documentation et des médiathèques,
- acquérir des compétences spécialisées permettant de valoriser des fonds documentaires ou de l'information grâce aux nouvelles technologies (traitement et mise en œuvre de l'information numérique, gestion et valorisation des fonds documentaires, médiation documentaire),
- acquérir une première spécialisation en vue de l'insertion visée : médiateur/référent e-documentation, médiateur/référent littérature jeunesse.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le diplôme universitaire *Médiathécaire/documentaliste* permet aux étudiants d'envisager une insertion professionnelle sur des postes d'assistant spécialisé des médiathèques et des centres de documentation ou d'information, documentaliste, e-documentaliste, chargé de documentation numérique, animateur multimédia, bibliothécaire/médiathécaire jeunesse, documentaliste en centre de ressources jeunesse.

LES ATOUTS DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE MÉDIATHÉCAIRE/DOCUMENTALISTE

- Une organisation pédagogique et un suivi adaptés au public en formation continue
- Une formation reposant sur des enseignements théoriques et pratiques
- Une équipe pédagogique composée d'universitaires et d'intervenants professionnels
- Des rencontres avec le milieu professionnel : participation à des journées professionnelles et aux journées d'études organisées par le département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition
- La réalisation d'un stage d'application de 3 à 6 semaines donnant lieu à la rédaction d'un mémoire

PROGRAMME

Le diplôme universitaire *Médiathécaire/documentaliste* diplôme compte 278 heures de cours dispensées à raison d'un jour par semaine, le lundi et certains mardis, entre septembre et juin.

Enseignements de tronc commun (185H) : **Enseignements de la spécialisation choisie par l'étudiant (105H) :**

- constitution, traitement, mise à disposition et valorisation des collections
 - analyse, langages et logiciels documentaires
 - bibliographie et recherche d'information en ligne
 - informatique documentaire et bases de données
 - droit de l'information et de la communication
 - médiation et gestion de projet, communication écrite et orale
 - apprentissage autonome tutoré et tutorat méthodologique
 - évaluations et examens
- e-documentaliste : langages et techniques du document numérique, méthodologie et outils de l'offre d'information numérique, veille documentaire, alimentation et évaluation d'un site web
 - bibliothécaire jeunesse : analyse de la littérature jeunesse et choix de livres, techniques d'animation jeunesse en bibliothèque, psychologie de l'enfant et de l'adolescent, réalisation de supports imprimés (PAO)

Cette spécialisation s'appuie également sur une immersion dans le milieu professionnel comportant :

- un stage d'observation de 35 heures effectué en novembre (obligatoire pour les étudiants sans expérience professionnelle et bénéficiant du Plan régional de formation (PRF), facultatif pour les autres) ;
- un stage pratique obligatoire (91 heures minimum, à 280 heures pour les étudiants bénéficiant du PRF) réalisé à partir de février et donnant lieu à la rédaction d'un mémoire.

CONDITIONS D'ÉTUDE

La formation et l'évaluation sont adaptées au public en formation continue. La scolarité peut être aménagée grâce à l'organisation de la formation en unités d'enseignement capitalisables ; du tutorat et deux entretiens de positionnement sont prévus, en préalable à l'inscription puis à mi-cursus. L'évaluation se fonde sur des examens terminaux (écrits et oraux) pondérés par un contrôle continu tout au long de l'année privilégiant la mise en situation professionnelle (étude de cas, réalisations pratiques...). La formation prévoit également un appui à l'insertion professionnelle. Coût de la scolarité : 2464 € + 184 € de frais d'inscription (*valeurs indicatives*). Les cursus aménagés font l'objet d'une tarification horaire (devis établi à l'inscription).

ADMISSION

Baccalauréat ou équivalent.

À défaut, dispense du (ou des) diplôme(s) requis au titre de la validation des études supérieures (VES), de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de la validation des acquis (VA 85).

Les candidats dont le dossier aura été retenu seront convoqués à un entretien de positionnement.

OÙ NOUS TROUVER

**Département Documentation, Archives,
Médiathèque et Édition (DDAME)**

Université Toulouse - Jean Jaurès
5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9
Bâtiment Olympe de Gouges — 05 61 50 41 90
dam@univ-tlse2.fr — <http://dam.univ-tlse2.fr>
Secrétariat DUMED / Elisabeth Lefevre
05 61 50 42 33 — elisabeth.lefevre@univ-tlse2.fr